

Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 07 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BINET, Maire

Etaient Présents : Jean-Pierre BINET, Maire, Manuel MACHADO, adjoint, Gilbert JOUENNE, adjoint, Régine DAVY, Jean-Pierre GIRONDEL, Yannick LEPRINCE, Vincent LERAY, Patricia LHERMENIER HUAULT, Stéphane ROCHE,

Avaient donné pouvoir : Philippe BOISGONTIER à Stéphane ROCHE, Ghislaine CHABAS à Jean-Pierre BINET,

Absents : Morgane GESLIN, Laurence DUBRAY, Gérard LAFONT.

Monsieur Stéphane ROCHE a été élu secrétaire.

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2017

La commune ayant repris les compétences scolaire, voirie et sports,

L'intercom de Vire ayant fait le choix de ne pas prendre de taxes ménages,

Sur la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 à hauteur des taux communaux et intercommunaux 2016 s'établissant ainsi à :

- 20,48 % pour la taxe d'habitation
- 22,94 % pour la taxe foncière « bâti »
- 46,22 % pour la taxe foncière « non bâti »

2. Vote du budget primitif 2017 - Budget Général

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif général 2017 comme suit :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 546 755,52 €
 - recettes : 546 755,52 €
- section d'investissement :
 - dépenses : 308 544,00 €
 - recettes : 308 544,00 €

3. Vote du budget primitif et provision 2017 - Budget Assainissement

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2017 annexe « Assainissement » comme suit :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 33 952,08 €
 - recettes : 33 952,08 €
- section d'investissement : néant

4. Attribution des subventions aux associations pour 2017

Après avoir étudié les dossiers de demande de subvention des associations et notamment au regard de leurs bilans financiers, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions de fonctionnement pour l'année 2017 suivantes :

Associations	Vote 2017 compte 6574
ACTIV'ECOLE (Saint Denis de Méré)	150,00 €
ADAR (Condé en Normandie)	50,00 €
AMICALE de M'ÉRÉ (Saint Denis de Méré)	150,00 €
AMICAL FOOTBALL CLUB (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Anciens Combattants (Saint Denis de Méré)	100,00 €
Club de l'Amitié (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Comité du Souvenir Français (Condé en Normandie)	50,00 €
Coopérative Scolaire (Saint Denis de Méré)	500,00 €
Etoile Cycliste Condéenne (course sur Saint Denis de Méré)	50,00 €

FNATH section Condé	50,00 €
GYM détente (Condé en Normandie)	50,00 €
Prévention Routière (Caen)	50,00 €
RÉTRO AUTO PASSION (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Société de Chasse (Saint Denis de Méré)	50,00 €
ST DENIS ANIMATION (Saint Denis de Méré)	150,00 €
En réserve	1 150,00 €
TOTAL BUDGET 2017	3 000,00 €

5. **Attribution du marché menuiseries de la salle polyvalente**

Les travaux de remplacement des menuiseries de la salle polyvalente seront réalisés en mai – juin par l'entreprise MENUILAND.

6. **Effacement du barrage de Pont Erambourg**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à l'association Normandie Grand Migrateurs, aux travaux d'effacement de l'ouvrage de Pont Erambourg ainsi qu'à l'aménagement et à la valorisation du site. Le coût des travaux sera entièrement pris en charge par l'association qui bénéficiera elle-même d'un financement de l'Agence de l'Eau.

7. **SDEC – Conseil en Energie Partagé**

Le SDEC Energie propose un service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine : le conseil en énergie partagé (CEP). Exprimant sa volonté d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine de la collectivité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de confier cette mission de conseil en énergie au SDEC Energie pour un coût de la prestation s'élevant à 625€ / bâtiment / an soit 1 875 € par an pour 3 bâtiments (école, salle polyvalente, mairie), accompagnée d'une aide du SDEC Energie de 75 % soit 1 406,25 €, d'où un reste à charge de la commune de 468,75 € par an ;

8. **Questions diverses**

- Elagage chênes Les Croisettes

Pour des raisons de sécurité, les chênes des « Croisettes » seront élagués par Jean-Paul SOISNARD pour un montant de 3 200 €.

- Bilan commission scolaire du 06 avril 2017 et PEDT

Les membres de la commission scolaire se sont réunis le 06 avril dernier afin de visiter l'école que nous venons de reprendre en gestion et ainsi s'apercevoir de l'état dans lequel l'intercom nous l'a retransmise.

Un projet de PEDT pour 2017 à 2020 a été établi et envoyé à l'équipe enseignante, aux inspectrices académiques de Vire et de Caen et au personnel scolaire.

- Cérémonie commémorative du 08 mai 1945

Elle aura lieu le 08 mai 2017 à 17 heures.

- Petit marché aux légumes le samedi matin place de la mairie

- Manifestations communales

- Balade le samedi 08 avril 2017 sur le thème des haies en partenariat avec l'association Environnement Vallée du Noireau,
- Théâtre le samedi 22 avril 2017 avec la troupe La Boderie
- Rallye de la Suisse Normande le samedi 29 avril 2017
- Bivouac sur le site de Pont Erambourg randonnée équestre de l'association du tourisme équestre du Morbihan le lundi 3 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 30.